



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de la Nièvre

Commune de

Courcelles

Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs

pour l'application des paragraphes I et II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

N° 2006-P-442 du 07/02/2006

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRn :

Situation PPRn	Date	Aléa	Élément générateur	Document de référence	Consultable sur internet
Prescrit	25/07/2002	Inondation	rivière Sainte-Eugénie	Atlas des zones inondables	Oui

3. Situation de la commune au regard d'un plan ou plusieurs de prévention de risques technologiques [PPRt]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRt :

Situation PPRt	Date	Effet	Élément générateur	Document de référence	Consultable sur internet
----------------	------	-------	--------------------	-----------------------	--------------------------

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application du décret 91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité :

zone Ia zone Ib zone II zone III non

Pièces jointes

5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte :

Cartographie de l'atlas des zones inondables

Date de dernière mise à jour de la fiche :

